



Comité Régional du Médicament
et des Dispositifs Médicaux

C.R.M.D.M.

RAPPORT D'ACTIVITE 2003

PREVISIONS 2004

**A. Rouleau, Pharmacien – CHRU de Tours
Coordonnateur du CRMDM**

PLAN

	Page
Synthèse	3
Actions 2003.....	4
Indicateurs de suivi 2003	5
Prévisions 2004	6
Moyens supplémentaires 2004.....	7

Synthèse

L'année 2003 a été marquée par la volonté de faire connaître l'action du Comité régional du médicament et des dispositifs médicaux (CRMDM) à l'extérieur de la région Centre et valoriser l'engagement de ses membres. L'organisation de la journée plénière du 21 octobre 2003 fût à ce titre une réussite. **L'effort de communication doit se poursuivre.**

La production des recommandations sur le bon usage des produits pharmaceutiques est stable ; environ 15 documents par an. Au total, ce sont plus de 50 recommandations qui sont actuellement disponibles sur le site Internet du CRMDM. Les membres des commissions souhaitent évaluer leur impact sur le terrain.

Cette évaluation est d'autant plus nécessaire à réaliser qu'elle conditionne l'attribution de moyens budgétaires. En effet, **la mise en œuvre de la tarification à l'activité prévoit des garanties qui doivent inciter au bon usage.** Le remboursement intégral des médicaments et des dispositifs médicaux (DM) concernés par le paiement en sus par l'Assurance maladie est subordonné, à la signature par l'établissement et par l'ARH d'un contrat de bon usage. Les engagements pourront concerner :

- « mise en place de la dispensation nominative, de l'informatisation et du codage des médicaments ;
- élaboration par le COMEDIM de protocoles de bon usage des médicaments et des dispositifs médicaux et contrôle de l'application de ces protocoles standardisés par les établissements ;
- travail en réseau avec les structures régionales d'appui, charger d'élaborer les référentiels de bonne pratique ;
- mise en place d'une préparation centralisée des cytostatiques. »

Extrait du document d'information version 2.5 du Ministère de la Santé sur la tarification à l'activité – Octobre 2003

La veille thérapeutique, l'analyse du degré de l'innovation et le suivi de son utilisation sont des actions complémentaires qui doivent permettre de maîtriser l'impact budgétaire des nouveautés thérapeutiques et d'optimiser leur utilisation.

Dans ce nouveau contexte, le CRMDM doit consolider son réseau de professionnels et poursuivre ses actions destinées à promouvoir le bon usage, apporter une aide aux établissements qui désirent dynamiser leur comité du médicament et des dispositifs médicaux et jouer un rôle de conseil technique auprès des tutelles.

ACTIONS 2003

Les objectifs fixés pour l'année 2002 ont été menés à bien :

Promouvoir le Bon usage des produits pharmaceutiques

- Recommandations (15 fiches, 3 guides)
- Action de formation (médico-économique)

Conseil auprès de l'ARH

- Application la circulaire 272 du 2 mai 2002 relative au bon usage des antibiotiques
- Proposition de clés de répartition de l'enveloppe innovation 2003 et suivi de l'utilisation des crédits innovations
- Mise en œuvre du Plan Douleur en collaboration avec la DRASS en application de la circulaire 266 du 30 avril 2002
- Evaluation du circuit du médicament dans les établissements publics de la région Centre

Premières actions sur les dispositifs médicaux

- constitution d'un groupe de travail sur le drapage et l'habillement
- annuaire des correspondants de matériovigilance

Communiquer

- Organisation de la 2^{ème} journée plénière le 21/10/03 : 150 participants
- 2 Publications
 - Revue Prescrire (mai 2003) : « Régionaliser la politique hospitalière du médicament »
 - Synoviale (mai 2003) : « Suivi de l'utilisation des anti-TNF α par le CRMDM »
- Autres interventions orales
 - Communication orales aux journées Qualibio (novembre 2003) : un exemple de coopération inter-hospitalière : le CRMDM »
 - Journées pharmaceutiques Astra Zénéca
 - Formations AFMHA
 - Formation CNEH
 - Communication affichée aux journées de l'ADPHSO (avril 2003) : « Prise en charge du traitement de la DMLA par Visudyne[®] chez la personne âgée en région Centre »
- Développement du site Internet

INDICATEURS DE SUIVI 2003

32 réunions (calendrier joint en annexe 2)

	1999	2000	2001	2002	2003
Bureau permanent	6	5	4	4	4
Commissions d'experts	2	23	24	24	19
Groupes de travail	5	11	9	7	8
Journée plénière	0	0	1	0	1
TOTAL	13	39	38	35	32

19 réunions de commissions d'experts

	1999	2000	2001	2002	2003
Traitement de la douleur	0	3	2	4	3
Anti-infectieux	0	3	3	4	3
Anticancéreux	1	3	3	3	3
Nutrition entérale et parentérale	0	3	4	2	3
Anesthésiologie soins intensifs	1	3	3	3	2
Assurance qualité : de la prescription à l'administration	0	4	4	4	4
Cardiologie et hémostase	0	3	2	2	1
Médicaments dérivés du sang et recombinants	0	1	3	2	0

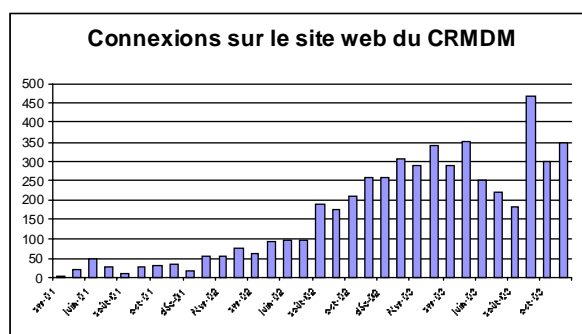
8 réunions de groupes de travail

	1999	2000	2001	2002	2003
Verteporfine (Visudyne®)				1	2
Toxines botuliques				1	2
Anti-TNF α		1	3	3	3
Plan Cancer			2	2	
Protéine C activée (Xigris®)			1	Anesth-SI	
Application de la circulaire sur l'antibiothérapie du 2 mai 2002					1
Création du site Internet		10	3 (ouverture du site en avril 2001)		
Mise en place du CRMDM	5				

18 nouveaux travaux (+ 5 fiches et 5 guides réactualisés)

	1999	2000	2001	2002	2003
Fiches	0	1	9	12	15
Guides	0	1	3	2	3
Enquêtes	0	5	10	12	19

3600 Visites du site Internet (1689 en 2002, 216 en 2001)



OBJECTIFS 2004

Promouvoir le bon usage

- Mettre en place des **actions de formation**
 - Nutrition
 - Anti-infectieux
 - Matéiovigilance
 - Lecture critique des essais cliniques
 1. Médicaments : méta - analyse, essais de non infériorité, analyse du profil de tolérance
 2. Cas particulier des dispositifs médicaux
- Rédiger de nouvelles fiches et guides
- Réactualiser les anciens documents
- Mise en place de nouvelles commissions spécialisées
 - Dispositifs médicaux
 - Neurologie – Psychiatrie - Gériatrie...

Evaluer

- Indicateurs quantitatifs (consommations) ⇒ mise en place d'un **système d'information automatisé** (codage du médicament et des dispositifs médicaux)
- Indicateurs qualitatifs
 - analyser les comportements médicaux, les flux d'informations sur les nouveautés ⇒ **cibler les actions de formation et d'information**
 - proposer un plan d'action régional pour promouvoir l'informatisation du circuit du médicament dans les établissements publics
 - collaborer avec la DRASS dans la mise en place d'enquêtes (ex : plan douleur)

Communiquer

Au sein de la région Centre

- Etablissements de la région (CME, COMED...)
- Universités (Médecine, Pharmacie)
- Ecoles d'infirmières, d'aides-soignants
- Autres réseaux régionaux (Oncocentre...)

Au niveau national ou extra-régional

- Structures en développement similaire au CRMDM
- Congrès scientifiques
- Formations professionnelles (AFMHA...)

Développer le site Internet

MOYENS SUPPLEMENTAIRES

Mise en place d'un système d'information régional

Au niveau des établissements

- Installation d'une codification commune des médicaments et des dispositifs médicaux au niveau des établissements
- Mise en place d'une interface permettant l'extraction des données

Au niveau du CRMDM

Installation de la base de données régionales : 1 PC + base de données (SQLserver) + système d'exploitation (Business Object) + dictionnaires (CIO, CIOdm...) + graveur CD (sauvegarde) + frais de maintenance

Moyens humains

- Administration de la base de données : paramétrage des requêtes, interprétation, publication
- Croiser les données consommations avec les données d'activités du PMSI
- Enquêtes qualitatives, évaluation ciblée des pratiques, des prescriptions...
- Développer la stratégie de communication au niveau des établissements (formations, interventions en CME, COMEDIMS...)

Crédits de fonctionnement

- Mise en place d'actions de formation
- Déplacements des membres de la coordination
- Développement de l'usage des réunions téléphoniques
- Reproduction sur support papier des recommandations

Tableau récapitulatif des moyens budgétaires

	1998	2000	2001	2002	2003	BILAN	<i>Demande 2004</i>
Secrétariat	0.5 ETP				0.5 ETP	1 ETP	<i>A définir Avec L'ARH</i>
Personnel médical			0.5 ETP		0.5 ETP	1 ETP	
Crédits de fonctionnement		7 622 €		8 227 €	8 227 €	24 076 €	
Moyens non reconductibles		15 017 € (Internet)			8 024 € (Journée plénière)		